

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 mai 2021

SÉCURITÉ CIVILE ET VOLONTARIAT DES SAPEURS-POMPIERS - (N° 3162)

Tombé

AMENDEMENT

N ° CL529

présenté par
Mme Anthoine

ARTICLE 7

À l'alinéa 3, substituer aux mots :

« Préfet de département »

les mots :

« représentant de l'État dans le département ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.